

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la Ville de Genève

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu l'extrait de la séance du Conseil administratif de la Ville de Genève du 20 février 2008;
Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 17 octobre 2008;
Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL

au tronçon de la rue SAUTTER entre le boulevard de la Cluse et la rue LOMBARD.

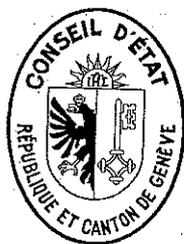
En hommage à Gabrielle Perret-Gentil (1910-1999), doctoresse, née à Genève.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} janvier 2009

Le code voie de cette artère est : 62740

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DI - OCP	1 ex.
DT	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :

26.11.2008